

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (1971)

Heft: 152

Artikel: L'extrême centre

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1028202>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Valais: la nouvelle élite valaisanne et la «subversion» catholique

Le 22 avril 1971, l'émission « Temps présent » ouvre un dossier sur l'Eglise catholique en Suisse romande. Au cours de l'émission, on interroge l'abbé Bernard Dubuis, aumônier de Jeunesse ouvrière chrétienne du Valais (JOC). Une question porte sur les rapports entre l'Eglise et l'Etat, au sujet desquels l'abbé Dubuis déclare :

« Dans le Valais, l'Eglise catholique est la religion d'Etat. C'est dire que l'Eglise et l'Etat ont partie liée. Cela se voit en premier sur le niveau du salaire des prêtres. Chaque ouverture du Grand Conseil a lieu par une messe à la cathédrale. Ensuite les recteurs des collèges cantonaux sont des ecclésiastiques. La formation des éducateurs, donc instituteurs et institutrices, est dans les mains d'organisations religieuses, de congrégations religieuses. D'autre part, il y a à l'école l'enseignement catholique... à l'école d'Etat l'enseignement catholique. »

Le journaliste demande à l'abbé Dubuis si cette relation étroite entre l'Eglise et l'Etat est un bien.

Réponse :

« C'est bien pour certains, ça dépend de quel côté on se situe. Forcément que ça avantage d'abord le parti majoritaire, le parti au pouvoir, qui peut ainsi se servir de l'Eglise pour continuer à être majoritaire en Valais. Mais ça dessert je crois l'Eglise dans sa mission profane. Ça l'empêche d'être assez libre face à ce pouvoir établi, à l'ordre établi, pour annoncer l'Evangile. » (Nouvelliste Feuille d'Avis du Valais, 4 mai).

Ces paroles vont déclencher une véritable croisade en Valais, croisade qui part de deux milieux différents mais conjugués. Il y a tout d'abord le clergé traditionnaliste représenté par les abbés J. Anzévui, F. Rey et G. Bovier, qui mettent en cause les affirmations de l'abbé Dubuis, rappellent les grands principes de la cité chrétienne, louent le Valais chrétien et brandissent le spectre du communisme. Il y a ensuite des milieux politiques défendus par les doctrinaires habituels de « Valais Demain » : René Berthod et Roger Pitteloud. Ce qui frappe dans leurs articles comme dans ceux des abbés Rey et Anzévui, c'est l'intolérance, le refus d'entrer en dialogue avec le courant que représente l'abbé Dubuis. De plus, on se borne à rappeler des principes abstraits; on n'analyse jamais la situation concrète et réelle des rapports entre l'Eglise et l'Etat; ou si on le fait, c'est pour louer le Valais chrétien.

Chose surprenante : l'évêque de Sion ne prend pas position directement sur le « cas Dubuis ». Sous la pression de plusieurs personnes, il rappelle à ses fidèles la nécessité de l'esprit critique face aux moyens de communication de masse. On aimerait, dans certains milieux conservateurs, une position plus ferme de l'autorité ecclésiastique et il est même

question de demander à cette même autorité de reconnaître que le parti majoritaire est le seul qui soit vraiment chrétien.

En effet, dans l'optique du parti majoritaire, il y a de quoi s'affoler, car l'abbé Dubuis n'est pas seul. Il est aumônier de la JOC, mouvement d'Eglise, qui prend des positions de plus en plus progressistes, et qui s'engage profondément dans la lutte réelle des jeunes travailleurs. Cet engagement s'est manifesté peu avant l'émission « Temps présent » de façon inadmissible pour le pouvoir établi : la JOC a fait une analyse de la situation des apprentis en Valais; elle a fait connaître aux apprentis les résultats de cette enquête en distribuant un tract devant les centres professionnels de Sion et Monthey. La réaction des milieux politiques ne se fait pas attendre : une délégation se rend chez l'évêque afin d'obtenir une mise en garde à l'abbé contestataire. Cependant, si les déclarations de l'abbé Dubuis à la TV provoquent les colères de l'ordre établi, ces mêmes déclarations font naître un nouveau courant d'opinion. Un groupe de quatre-vingt-quatre chrétiens lance un appel au dialogue. Une centaine de lettres parviennent à l'abbé Dubuis; le thème qui revient constamment est que l'abbé Dubuis a osé dire tout haut ce que d'autres pensent sans oser l'affirmer ouvertement.

L'affaire Dubuis est le révélateur de conflits nouveaux qui s'annoncent en Valais. Pour comprendre ces conflits, il est nécessaire d'analyser quelques aspects de la réalité valaisanne actuelle.

La nouvelle « élite » valaisanne

Il apparaît de plus en plus en Valais qu'à une couche sociale dominante de type traditionnel composée de notables, d'hommes d'affaires et du cercle des professions libérales boursées de prestige, s'ajoute une nouvelle couche de technocrates, qui, ayant pris en main le développement du Valais, essayent de mettre en œuvre un type d'action reposant sur le mythe du Valais dynamique, du Valais « demain ». Cette classe, relativement nouvelle, se rassemble autour de trois notions-clefs : la compétence, la modernité, le dynamisme pragmatique, notions particulièrement utilisées dans le développement touristique et la pratique des affaires. On voit apparaître ainsi un type de pouvoir qui se veut rationnel, mais aussi exclusif. De plus cette nouvelle « élite » comprend que le dynamisme du développement valaisan n'est pas si limpide, ni si sûr qu'elle veut bien le dire; elle tend donc à privilégier la promotion rapide, les fortunes vite faites par ces moyens très aléatoires et ambigus dans la réalité économique actuelle que sont la petite et moyenne entreprise, le tourisme, la spéculation et l'appel aux capitaux étrangers. Cette nouvelle classe dominante ne peut pas agir seule; elle est obligée de colla-

borer avec l'ancienne qui détient encore certains pouvoirs. Mais en réalité ce sont les technocrates-promoteurs qui impriment réellement au Valais les modes actuels de son développement.

Les moyens utilisés

Pour réaliser ses objectifs, « l'élite » valaisanne a besoin du consentement de la population, à qui il faut faire croire que le Valais est le pays de la démocratie et que l'élite exprime l'intérêt général. A ce sujet, une stratégie est mise en place qui s'appuie essentiellement sur les points suivants :

1. L'utilisation de la tradition, qui permet de camoufler des changements trop rapides et de sécuriser la population :

« La tradition peut aussi procurer une certaine sécurité justement en raison du fait qu'elle découlle d'expériences vécues. Et elle constitue également une bienfaisante continuité, tant il est vrai que l'homme normal supporte mal les changements profonds, et parfois traumatisants, tels que les propose notre monde en ébullition. » (NFA, 5 mai)

2. Le maintien d'une lutte entre partis, symboles de la démocratie. Mais cette lutte, malgré son caractère parfois virulent, est plus apparente que réelle puisque les grandes orientations économiques et politiques sont pensées et décidées par d'autres cercles que les partis et le parlement.

3. La relation très étroite entre l'Etat et l'Eglise tendant à accréditer le vieux rêve de la cité chrétienne, où il n'y a pas de dominants et de dominés; où la hiérarchie et l'ordre sont justifiés. A travers ce rêve, la couche dominante tend à faire croire qu'elle agit dans l'intérêt général :

« Si nos députés valaisans croient trouver dans une prière commune la lumière et la force qui leur permettront d'atteindre ensemble la justice objective, pourquoi, alors ne pas encourager leur démarche de foi ? » (NFA, 29 avril)

4. Un anticomunisme exacerbé et naïf, qui tient lieu d'argument politique choc, et qui fait jeter la suspicion sur toute remise en question du système. « Ceux de l'Eglise du Silence, vraiment informés parce qu'ils sont sur place pensent tout autrement que ces petits abbés en mal de révolution distribuant chez nous des tracts comme les gardes rouges à Pékin. » (NFA, 9 avril)

« La JOC ne retrouve donc la parole que pour « flancgarder » les partisans de la révolution marxiste et accréditer chez les catholiques les théories politiques importées de Pékin, Moscou ou Nanterre ».

« Nous commençons à en avoir assez de ces gens d'Eglise dont la prétresse ne couvre plus que des activités politiques extrémistes; dont la doctrine n'est que la reprise de slogans éculés du marxisme;

L'extrême centre

L'expression d'extrême centre a été forgée voici plus de dix ans déjà par un politologue américain, Seymour M. Lipset (« L'homme et la politique » aux éditions du Seuil). Mais elle n'a pas pris. Sans doute parce que l'analyse politique est encore sous-développée. Notre vision de l'éventail politique en est restée à une opposition gauche-droite. La troisième dimension nous fait défaut, comme nous le faisait remarquer le politologue-journaliste Georges Plomb. Et pourtant, elle serait nécessaire pour sortir d'une réflexion de type essentiellement binaire (blanc/noir), dans laquelle le centre, le marais, est un agglomérat d'opinions indéterminées, oscillant entre les deux seuls pôles possibles : la gauche et la droite. Or, le centre existe. Il existe même de plus en plus ! Il a son idéologie et sa stratégie, tout aussi composées d'ailleurs que celles de la gauche et de la droite.

Les élections nationales de 1919

Mais une première difficulté. L'étiquette dont se parent les partis eux-mêmes ne suffit pas. Les radicaux se présentent volontiers comme le parti du centre. Mais c'est une affirmation électoraliste, démentie par la pratique politique des élus de ce parti.

Dans la vie parlementaire suisse, deux événements se sont superposés : la révolution bolchévique (et la grève générale) qui conduisit par réaction à la création du parti PAB (PAI en terre vaudoise, PPN en terre neuchâteloise), et l'introduction du système proportionnel.

Le Conseil national, dominé jusqu'en 1919 par les radicaux-démocrates — parti de gouvernement par excellence — change totalement d'apparence. Les socialistes passent de 22 à 41 élus, les radicaux reculent de 105 à 60, les catholiques-conservateurs

se maintiennent (de 42 à 41 élus) et les PAB passent de 0 à 29. Les clivages politiques sont alors à l'image des luttes sociales.

La dépolitisation

Avec l'Alliance des Indépendants, apparue à la faveur de la crise économique (élections de 1935), le citoyen n'est plus politiquement défini en fonction de son rôle dans le processus de production (proléttaire ou patron). Il est considéré surtout dans ses attitudes hors du travail. Les Indépendants ne s'intéressent pas tant aux revendications des personnes considérées comme gagnant leur vie qu'à celles qu'elles peuvent formuler dans l'utilisation de ce qu'elles ont gagné. Les indépendants deviennent ainsi le parti des consommateurs-(trices).

Le Mouvement national d'action républicaine et sociale, dont la constitution a été rendue publique le

dont les fidèles dignes d'intérêt ne peuvent plus être que les objecteurs de conscience, les drogués, les contestataires, les farfelus et les révolutionnaires.» (Valais-Demain, 30 avril)

En bref, cette stratégie permet à la classe dominante «nouvelle manière» d'exercer son pouvoir d'une façon aussi discrète qu'efficace. Pendant ce temps, la population, gavée de principes et de slogans se rapportant à une réalité dépassée se bat sur de faux problèmes. Les apparentes luttes démocratiques n'ont qu'une fonction de camouflage des réelles difficultés et injustices ainsi que de la politique de la nouvelle «élite» qui a besoin des mythes et thèmes traditionnels pour jouer efficacement son rôle.

Quelques difficultés

Cette stratégie pourtant ne va pas sans soulever un certain nombre de contradictions. Voici les principales.

1. La tradition qui devrait assurer le rôle d'encaissement des esprits et des groupes est en même temps commercialisée pour les touristes, qui eux-mêmes apportent des comportements nouveaux, une idéologie nouvelle et mettent ainsi en crise les valeurs sécurisantes qui devaient entretenir le statu quo dans la population.

2. Dans l'Eglise, des prêtres remettent en question leur rôle de fonctionnaires ainsi que la «folklorisation» de certaines pratiques religieuses. Au nom de l'Evangile, des prêtres et des laïcs n'acceptent plus que la religion devienne complice de l'ordre établi, sa justification et son idéologie.

«Nous ne cesserons de dénoncer tout ce qui dans l'ordre établi, maintient l'homme dans un état de servitude ou favorise la promotion individuelle et les priviléges de toutes sortes. Car nous voulons aider les Jeunes Travailleurs à devenir «conscients», à donner un sens à leurs révoltes, et à se mettre en action pour répondre à leurs besoins et à ceux du monde des petits». (Lettre du bureau romand de la JOC à la presse.)

3. Des enseignants, étudiants et apprentis se demandent quel rôle on leur fait jouer dans les nouvelles orientations de la modernisation valaisanne. Ils se rendent compte que les conflits sociaux qui éclatent dans d'autres cantons et à l'étranger ne sont pas les fâcheuses conséquences d'un complot international, mais représentent une authentique lutte politique et économique pour la justice et la démocratie.

4. La contradiction se fait de plus en plus forte entre la presse quotidienne valaisanne liée aux milieux dominants et soucieuse de maintenir les valeurs traditionnelles même au prix d'une information sélective et déformée, et les moyens de communica-

cation extérieurs au canton (TV, radio, journaux) qui mettent en échec cette entreprise d'information monolithique.

«A plusieurs reprises, et à propos de sujets fort divers, la télévision romande se livre à une propagande délétère comme une vieille fille de rue cherche dans les contorsions les plus grotesques le renouvellement du plaisir qui inexorablement lui échappe et se fait plus mince à mesure qu'avance son âge. C'était d'abord l'apologie de la drogue, puis celle du mariage collectif; aujourd'hui c'est la liberté de l'enseignement religieux, ce sont les pulsions nébuleuses (mais réelles) de vicaires sans doute insatisfaits, traînant dans les déambulatoires de leur cerveau un évangile frelaté qu'édulcore une dialectique empruntée à un marxisme revu et simplifié.» (NFA, 3 mai)

Notons par ailleurs que la nouvelle classe dominante souhaiterait une presse quotidienne plus moderne, moins «musclée» et bornée que celle du «Nouveliste». Cependant, elle ne peut se passer de cette presse avec qui elle a partie liée. C'est là une des contradictions les plus significatives de l'«élite» valaisanne, qui aimerait dénoncer une presse rétrograde, mais qui n'ose le faire parce qu'elle a besoin de cette même presse.

5. Enfin l'anticommunisme vulgaire semble être de moins en moins «payant» et même devenir une arme qui se retourne contre ceux qui l'utilisent. On ne se laisse plus enfermer dans l'alternative : ou l'ordre établi en Valais ou le régime totalitaire des pays de l'Est. On découvre que les incantations anticommunistes ne sont qu'un moyen de camoufler les problèmes réels du Valais. Certains secteurs de l'Eglise valaisanne ne sont pas étrangers à cette dénonciation de l'anticommunisme comme alibi des classes dominantes :

«Pourquoi, en Valais, cette hantise du communisme qui surgit dès qu'une opinion non conformiste se manifeste? N'est-ce pas une manière trop facile de se décharger sur un ennemi extérieur — bouc émissaire tout désigné — de difficultés internes auxquelles l'on est confronté?» (Un groupe de quarante-cinq chrétiens valaisans, «Le Courrier», 3 mai)

L'affaire «Dubuis» : un révélateur

C'est sans doute parce qu'elle intervenait au cœur de ces contradictions fondamentales que l'affaire Dubuis a suscité un tel remous en Valais. La mise en cause des valeurs traditionnelles a suscité une foule d'articles tendant à réexprimer celles-ci, à redire le train des arguments classiques. Le fait qu'il s'est agi d'une émission de TV a donné une occasion de reprendre et de continuer le processus de critique des média extérieurs, laissant sous-entendre que l'objectivité serait le privilège de la presse

locale. L'aspect «progressiste» des déclarations de M. Dubuis a été exorcisé par une assimilation grossière à la propagande communiste ce qui permettrait de déclencher la campagne que l'on sait. Enfin la mise en cause des rapports Etat-Eglise a donné lieu à un effort de justification reposant surtout sur l'autosatisfaction présentant le Valais comme un lieu privilégié où :

«Le maintien d'un certain niveau de moralité, un progrès social considérable à tous les échelons, une jeunesse encore saine dans l'ensemble, une relative solidité de la famille, un idéal de travail et une conception élevée de cette vie mortelle que soulève une espérance éternelle...» seraient dus à «tant d'hommes d'Eglise et d'Etat unis dans une collaboration réelle, sincère et désintéressée». (NFA, 4 mai).

Vers le vrai débat

En bref, on a assisté avant tout à un débat de nature idéologique, qui a permis une réaffirmation massive des principes traditionnels, mais qui a camouflé les problèmes essentiels :

1. Le pouvoir réel — la nouvelle «élite» — n'a pas eu besoin d'intervenir directement, donc de se dévoiler. Les idéologues de service ont seuls livré le combat de première ligne : René Berthod et Roger Pitteloud étaient là pour rappeler des principes humanistico-chrétiens auxquels les technocrates ne croient plus mais qui leur servent de paravent.
2. Le débat n'a donné lieu à aucune analyse des fondements socio-économiques des problèmes, qui seuls auraient permis de donner un contenu concret à la recherche de la signification des rapports Eglise-Etat.

3. L'intolérance qui s'est manifestée s'est appuyée sur des principes abstraits alors qu'elle ne faisait que traduire la peur de deux pouvoirs conjugués : un pouvoir clérical-intégriste (F. Rey; J. Anzévui) et un pouvoir économique-politique.

4. Enfin, et ceci est révélateur, on n'a jamais cherché à comprendre les problèmes valaisans dans un cadre suisse et international, ce qui aurait permis de voir que le Valais n'échappe pas au conflit actuel des sociétés occidentales.

Le vrai débat s'inscrit sur un arrière-fond économique et politique. Les nouveaux courants d'opposition en Valais ne sauraient oublier cette remarque fondamentale, ni dans l'analyse, ni dans l'action. Le combat social et politique n'atteindra ses objectifs de transformation qu'à une double condition :

- informer la population des mystifications qui s'exercent sur elle;
- s'affronter au pouvoir réel en le démasquant au-delà de ses camouflages idéologiques.

L'action des apprentis, si modeste pourtant, avait compris cette exigence.

12 mai, accentue ce phénomène de dépolitisation. Les citoyens ne sont envisagés ni comme travailleurs ni comme consommateurs, mais simplement comme personnes appartenant à une même communauté nationale.

Les Indépendants — centre modéré — cherchent à dépasser les contradictions de notre société en développant l'idée d'un «capitalisme à but social». Avec les Républicains sociaux, ces contradictions disparaissent au profit de la seule patrie. Et tout ce qui pourrait lui nuire est rejeté.

Les normes du discours politique traditionnel

Les programmes de ces deux partis — qui empruntent et rejettent tout à la fois certains des éléments propres à une politique socialiste et capitaliste — doivent nous conduire à développer cette idée d'un

centre qui ne se situe pas à mi-chemin de la gauche et de la droite, mais qui a une existence autonome. Les porte-parole de l'Action nationale — première mouture — ont toujours déclaré ne pas être xénophobes. Ils ne reprochent rien aux étrangers. Mais ils s'insurgent contre une politique d'immigration qui déséquilibre, disent-ils, nos structures politiques, sociales et économiques.

M. J. Schwarzenbach a déclaré à plusieurs reprises qu'il était favorable à une amélioration du statut des travailleurs étrangers en Suisse (regroupement familial, liberté d'établissement, changement de profession) et qu'il incombaît au Conseil fédéral de prendre de telles mesures.

Il faut voir dans ces prises de position bien davantage que de simples choix tactiques. M. J. Schwarzenbach déroute, dans une certaine mesure, parce que sa stratégie n'est pas réductible en termes de

gauche et de droite, et échappe par conséquent aux normes du discours politique traditionnel.

National et socialiste

Le côté éminemment conservateur et nationaliste ne trompe pas. Mais, à l'inverse, le refus de lier le développement du pays aux seules contingences de la rentabilité n'est pas éloigné de certaines théories socialistes. Facilement national et socialiste, on sait sur quoi peut déboucher un tel mouvement qui s'adresse aux classes moyennes sur lesquelles les fascismes ont construit leurs pouvoirs.

Cette mixture a quelque chose de répugnant quand on considère chacun des ingrédients qui la composent. Elle constitue cependant un fait politique puisqu'elle trouve un écho dans une population dépolitisée, c'est-à-dire incapable de se situer dans le

La monnaie

(Suite de la première page)

eux des conséquences analogues, à ceci près qu'elles auraient été vraisemblablement plus accentuées. Les exportations des Etats-Unis étaient stimulées sur l'ensemble des marchés mondiaux. Ce qui ne les retient pas de dire que le Conseil fédéral a agi précipitamment en céder à des pressions extérieures. Qu'auraient-ils dit si Washington avait assumé ses responsabilités ?

Fidèles et chers Confédérés

Sur le front intérieur, la situation n'est pas moins intéressante. Rappelons deux dates. La lettre du Conseil fédéral aux gouvernements cantonaux intitulée « pour une politique des pouvoirs publics appropriée à la conjoncture » est du 21 avril. La décision de réévaluer le franc est du 9 mai. Il est difficile d'imaginer un rapport entre ces deux événements, distants de près de trois semaines, autre que de constater que la réévaluation équivaut pratiquement à une non-relance de la poussée inflationniste. Les afflux de dollars en République fédérale allemande ont commencé à inquiéter son gouvernement dans la semaine qui a précédé la réunion des 26 et 27 avril des ministres des finances des Six à Hambourg. Il est donc raisonnable de penser que le Conseil fédéral a étudié dès avant ces dates les modalités d'une réévaluation du franc, ainsi que des conséquences des différents taux possibles.

Les troubles monétaires ont fourni à tout le moins un prétexte idoine au gouvernement pour matérialiser les recommandations contenues dans sa lettre. Mais, au fait, que contenait-elle ?

Les « fidèles et chers Confédérés » y ont trouvé une analyse de la situation conjoncturelle semblable à toutes celles qu'on peut lire depuis des mois dans la presse. « La Suisse, comme jamais encore depuis la guerre, traverse une phase de surchauffe aiguë accompagnée de fortes tendances inflationnistes. » La hausse des prix à fin avril était de 6,9 % par rapport à avril 1970.

Tout au long de cette « babilarde » de huit pages dactylographiées, le Conseil fédéral insiste sur

- la pénurie de main-d'œuvre,
- l'absence de réserves de forces productives,
- la surtension dans le secteur du bâtiment,
- la nécessité de construire des logements sociaux.

Il en déduit qu'il faut renoncer à certains projets pour libérer des capacités de production et des réserves de main-d'œuvre. M. de la Palice en aurait aussi convenu ! Et aurait également fait cette recommandation : différez, fidèles et chers Confédérés, vos projets non urgents au profit des réalisations indispensables. Et le plus sérieusement du monde, le Conseil fédéral ajoute que la Banque Nationale a adressé une « invitation » aux banques et aux sociétés d'assurances pour qu'elles accordent « dans la hiérarchie des crédits, la priorité au financement des HLM ».

On n'imagine guère procédure plus libérale pour lutter contre la surchauffe. Le taux d'inflation est presque double de celui des années 1963-1965. Mais le gouvernement ne semble pas être décidé à proposer des mesures précises pour stopper, du moins freiner la hausse des prix.

Des mesures conjoncturelles incomplètes

Certes les Chambres lui ont successivement refusé le projet d'extension des pouvoirs d'action de la Banque nationale et celui du dépôt à l'exportation — sans parler de l'intelligente proposition de l'Union syndicale suisse — (qui correspondaient tous trois, mais oui messieurs les industriels, à un besoin). Le Conseil fédéral semble donc s'être saisi du choc psychologique provoqué par la modification de la parité monétaire pour essayer de faire admettre, enfin, quelques mesures anti-surchauffe.

Celles-ci toucheraient la construction : interdictions sectorielles dans les agglomérations, interdiction générale de certains types de construction, interdic-

tion de démolition. C'est là un bon point de départ. Deux autres mesures essentielles font toutefois défaut : la stérilisation des capitaux étrangers immigrant en Suisse ainsi que, pour compléter l'accord sur la limitation du crédit, la constitution de réserves minimales dans les banques, qui permettrait d'agir rapidement sur l'évolution de leurs liquidités. Des parlementaires ont déjà annoncé qu'ils s'opposeraient à de telles mesures « dirigistes et inefficaces ». Il est douteux cependant qu'ils soient assez nombreux pour faire échec à la clause d'urgence. A quelques mois des élections, il y a des interventions qu'il faudra suivre avec un soin tout particulier !

« Nous voulons le maintien de la paix du travail »

Mais revenons à la lettre du Conseil fédéral. Elle présente, pour une tout autre raison, un grand intérêt. Deux phrases, l'une dans l'introduction, l'autre, similaire, dans les conclusions, ont attiré notre attention : « Il importe absolument d'assurer la stabilité de la monnaie si nous voulons sauvegarder la paix du travail et promouvoir la justice sociale. » L'expansion a des limites et « nous nous apprêtons — sans en être bien conscients, car nous baignons dans un climat inflationniste — à saper non seulement la structure économique de notre pays mais encore ses fondements politiques, compromettant ainsi à dessein la paix sociale. Cette évolution nous inquiète au plus haut point eu égard à l'avenir de notre patrie. »

Jamais, à notre connaissance, la bourgeoisie n'a reconnu si explicitement l'importance essentielle qu'elle accorde au maintien de la paix du travail, condition de la paix sociale, garanties toutes deux des structures économiques du pays et de ses fondements politiques. Cette attention portée à la paix du travail ne fait jamais que rejoindre le point 8 du manifeste du Mouvement national d'action républicaine et sociale cité ci-après en Annexe I. Quant à cette inflation que la droite se met tout à coup à tant craindre, mais qu'elle n'a rien fait pour éviter, nous savons qu'elle est le moyen par excellence de la bourgeoisie pour répartir sur l'ensemble des membres de la société les coûts sociaux provenant de l'accumulation des spéculations financières et industrielles. La hausse des prix rétablit l'équilibre entre l'offre et la demande par amputation de la seconde et gonflement artificiel (monétaire) de la première. C'est une soupe trop commode pour que la bourgeoisie puisse d'elle-même y renoncer.

Constat d'échec

Toutefois la situation se dégrade. Des mouvements de « mauvaise humeur » apparaissent dans des usines, dans les milieux agricoles, dans des écoles. Quelle solution ? La plus classiquement millénaire : reconnaître ses péchés, faire (momentanément) pénitence et prier pour qu'il soit tout pardonné. Bref, ne plus chercher à masquer les excès — ici — et les insuffisances — ailleurs — d'une politique sans planification. Et finir évidemment par un appel, toujours pathétique, à la cohésion nationale. Mais cet appel n'est même pas une invite à engager une négociation pour repenser, par exemple, notre politique et poser les bases d'une politique monétaire et conjoncturelle. C'est un constat d'échec.

L'extrême centre

(Suite de la troisième page)

cadre des rapports de production dans une société capitaliste.

Si cette notion d'extrême centre correspond à une réalité authentique, alors le parti républicain social en est le premier exemple d'importance en Suisse.

Régression psychologique et sa transcription politique

La société contemporaine dont on ne cesse de dire qu'elle uniformise les modes de vivre et de penser, développe une sensibilité nouvelle où l'on peut dis-

tinguer ces phénomènes de régression psychologique, de castration (impuissance et gavage) que A. Gavillet avait développés dans le numéro 120 de D. P. (voir aussi « Les Cahiers protestants » 4/1970). Cet extrême centre serait en quelque sorte la transcription politique de ces phénomènes de régression psychologique. Ce qui permet de comprendre le caractère quasi pathologique du Manifeste où les responsabilités sont déplacées (inflation, pollution...) et les contradictions de notre société niées.

Annexe I

Presque aucun journal n'a publié les douze points du Manifeste du Mouvement national d'action républicaine et sociale. Il mérite pourtant d'être connu. Car il faudra y revenir.

1. Nous combattions pour que l'article 2 de la Constitution fédérale soit pleinement respecté : « La Confédération a pour but d'assurer l'indépendance de la patrie contre l'étranger, de maintenir la tranquillité et l'ordre à l'intérieur, de protéger la liberté et les droits des Confédérés et d'accroître leur prospérité commune. »
2. Nous sommes un mouvement patriotique qui exige le respect des principes de la morale chrétienne dans la vie politique de notre pays.
3. Nous défendons le principe permanent de neutralité armée, garant de l'équilibre intérieur de la Suisse et du droit de notre pays de rester lui-même.
4. Nous affirmons que le maintien de notre indépendance est notre meilleure contribution à la formation d'une Europe fédérée, libre et unie.
5. Nous constatons que la Suisse, à la superficie limitée, ne saurait devenir une terre d'immigration ; c'est pourquoi nous luttons contre toute forme de mainmise étrangère sur notre pays, en particulier contre la spéculation foncière et la pollution de l'eau, de la terre et de l'air, qui en sont souvent les conséquences.
6. Nous dénonçons l'inflation comme le signe d'un évident et intolérable déséquilibre économique intérieur et la conséquence de la pression incontrôlable de puissances financières étrangères.
7. Nous affirmons que le maintien de classes moyennes fortes (paysans, ouvriers qualifiés, techniciens, artisans, commerçants et industriels indépendants, employés, serviteurs de l'Etat, professions libérales) est seul de nature à assurer l'équilibre social de notre pays et à lui épargner toute aventure collective.
8. Nous voulons le maintien de la paix du travail, condition essentielle d'un développement harmonieux dans l'intérêt de la communauté nationale.
9. Nous nous déclarons solidaires des personnes âgées, des infirmes, des malades et des nécessiteux et exigeons pour eux une aide accrue.
10. Nous voulons une jeunesse responsable d'elle-même, consciente de ses devoirs à l'égard de la communauté, qui, en retour, lui assurera toutes les possibilités de développement professionnel et d'épanouissement moral.
11. Nous exigeons que la radio et la télévision, qui détiennent un monopole d'information, renseignent impartiallement leurs auditeurs et leurs téléspectateurs, et s'ouvrent largement à l'éventail de toutes les opinions.
12. Nous déclarons que l'intérêt général du pays exige la pleine indépendance du Parlement fédéral en face des intérêts de groupes. Nous faisons appel à tous nos compatriotes pour que, par leurs actes, ils se mettent au service du bien commun de la république.